

Procès-verbal

Présences : Audrey Charest, directrice
Véronique Lapointe, parent
Kim Bergeron, parent
Chantale Savard, TSG
Marie-Hélène Bégin, orthopédagogue
Mylène Grandmaison, enseignante

Catherine Boivin, parent
Christine Denault, parent
Marie-Pier Régimbald, parent
Nicole Kepseu, parent
Méghanne Bertrand, TES
Karel Fabien, enseignante

Absents : Anick Labelle, enseignante

	SUJET	Suivis
1.	Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum Il y a un problème avec le mot de passe de la connexion Zoom. Un nouveau lien est envoyé et la réunion peut débuter à 18 h 30. Il y a quorum.	
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour CÉ 20-21-08 Mme Grandmaison demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour : soutien des enseignants et enseignantes de l'école. Sur proposition de Mme Lapointe, parent, et avec l'appui de Mme Grandmaison, enseignante, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec les modifications.	
3.	Parole au public Aucun	
4.	Adoption du procès-verbal de la séance du 7 octobre 2020 CÉ 20-21-09 Sur proposition de Mme Régimbald, parent, et avec l'appui de Mme Denault, parent, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 7 octobre 2020.	
5.	Présentation des états financiers 2019-2020 Le document a été remis aux membres par courriel avant la séance. Mme Charest présente les états financiers 2019-2020. Les grandes variations quant aux prévisions versus le réel est majoritairement relié au contexte de la pandémie l'an dernier (fermeture des écoles à partir du 13 mars 2020).	
6.	Enseignement de l'éducation à la sexualité Mme Charest informe les membres que depuis quelques années, le ministère demande qu'il y ait de l'éducation à la sexualité dans les milieux scolaires. Ça va très bien depuis qu'on le fait. Il y a du partage de tâches entre enseignants et des experts de la sexualité. Lorsque les sujets sont plus poussés, ce sont des sexologues qui viennent faire les présentations. Nous aurons aussi une enseignante qui viendra donner spécifiquement les cours à la sexualité.	
7.	Photos scolaires 2021-2022 CÉ 20-21-10 Mme Charest demande l'avis des parents sur le service des photos scolaire avec Photomania. Mme Lapointe, parent, qui est aussi bénévole lors de la journée des photos scolaire partage son opinion. Elle mentionne que la compagnie est très efficace et que cela est rapide et satisfaisant. Mme Régimbald, parent, mentionne qu'elle est satisfaite des produits reçus. Sur proposition de Mme Lapointe, parent et avec l'appui de Mme Bertrand, TES, il est résolu à l'unanimité d'approuver le renouvellement du contrat avec Photomania.	
8.	Normes et modalités d'évaluation des apprentissages CÉ 20-21-11 Mme Charest explique les modifications au régime pédagogique annoncé par le gouvernement. Le document est partagé à l'écran. Dans les changements importants on retrouve, entre autres : deux étapes plutôt que trois, les dates des bulletins et rencontres ont changé, la pondération des bulletins a changé, etc. Mme Charest avise les membres que	

	malgré le fait que nous approuvons les normes et modalités ce soir, advenant le cas où le ministre changerait le régime pédagogique à nouveau, nous devons le modifier à nouveau. Sur proposition de Mme Grandmaison, enseignante et avec l'appui de Mme Fabien, enseignante, il est résolu à l'unanimité d'approuver les normes et modalités d'évaluation des apprentissages.	
9.	<p>Levée de fonds au service de garde CÉ 20-21-12</p> <p>Mme Savard, technicienne en service de garde, prend la parole. Les élèves, l'an dernier, avaient fabriqué des sacs à collation (projet de couture). Elle informe les membres que le produit n'est pas de qualité professionnelle, car c'est fabriqué par des enfants. Ils ont été retouchés par une technicienne. Elle demande au CÉ l'approbation de les mettre en vente au service de garde au coût de 3 \$ et 5 \$ (deux formats disponibles). Tous les membres donnent leur accord. Il est résolu à l'unanimité d'approuver la levée de fonds au service de garde.</p>	
10.	<p>État de la situation avec les locations de salle</p> <p>Nous n'avons plus de locateurs. Depuis le début de la zone rouge début octobre, nous avons dû mettre les contrats de côté.</p>	
11.	<p>Mot de la présidente</p> <p>Mme Bergeron félicite toute l'équipe-école de faire la différence. Elle souhaite à tous un joyeux temps des fêtes.</p>	
12.	<p>Mot de la direction</p> <p>Mme Charest est très fière de son équipe élargie : l'équipe-école, service de garde, secrétariat, administration. Elle nous parle des points qui ont été mentionnés dans le dernier info-parents, dont les 4 jours à la maison avant Noël. Elle a demandé à l'équipe de ne pas imposer ce qu'on ne ferait pas dans la vraie vie. C'est pourquoi le mot d'ordre est de faire de la révision et ne pas surcharger les parents. À l'école nous aurions eu des activités, etc., on tente de rester dans le même « mode ».</p> <p>Le calendrier scolaire a été modifié avec l'ajout de 3 journées pédagogiques. Le 27 novembre, le 15 janvier et le 12 février. Un nouveau calendrier a été envoyé aux parents. L'intention du ministre en ajoutant ces journées est de former les enseignants pour l'enseignement à distance en cas de fermeture d'écoles.</p> <p>Le passage primaire-secondaire arrive à grands pas. Nous commençons dès janvier à prévoir leur classement.</p>	
13.	<p>Mot de la représentante de l'OPP</p> <p>Mme Lapointe mentionne que le Marchethon d'Halloween nous rapporté 3 000 \$. Ceci est une bonne nouvelle, car il ne se passe pas beaucoup de choses cette année. Elle demande si nous pouvons regarder, selon l'évolution de la COVID, la possibilité de donner les cours de gardiens avertis et seul à la maison. Pour ce qui est du BBQ de fin d'année, il n'y a actuellement rien de prévu.</p>	
14.	<p>Mot de la technicienne du service de garde</p> <p>Mme Savard parle du quotidien au service de garde. C'est beaucoup de gestion au niveau des bulles, mais les élèves sont respectueux des règles. Il y a eu beaucoup de journées pédagogiques, mais très peu d'enfants lors de ces journées (entre 15 et 18 élèves). L'équipe aime le fait d'avoir les dineurs et le service de garde dans les mêmes classes, cela facilite le travail de tout le monde.</p> <p>Mme Charest renchérit en mentionnant que bien que nous n'avons pas été choisis comme étant un service de garde d'urgence, plusieurs de nos employés vont aller aider.</p>	
15.	<p>Mot du personnel enseignant</p> <p>Mme Fabien va dans le même sens que tout le monde. Les 4 derniers jours avant les vacances sont souvent les plus beaux souvenirs donc ces certains que de perdre ces 4 journées-là ça nous a affectés au premier cycle. Nous essayons de créer de beaux moments avec les enfants avant ces 4 journées. Les enfants ont une capacité d'adaptation incroyable.</p> <p>Mme Grandmaison abonde dans le même sens, les élèves ont une grande capacité d'adaptation. Par exemple, les élèves portent le masque et très rares sont les besoins de rappeler les enfants à l'ordre à ce sujet. C'est actuellement un moment d'évaluation, car il y a un bulletin à produire. L'équipe est bien supportée par l'administration et cela fait une différence dans l'énergie que ça peut apporter.</p>	
16.	<p>Mot du personnel de soutien</p> <p>Mme Bertrand prend la parole. Après les fêtes, il y a l'activité VIP en collaboration avec la</p>	

	policière de l'école qui débutera.	
17.	<p>Mot du personnel professionnel</p> <p>Mme Bégin parle des plans d'intervention. Les plans sont beaucoup plus personnalisés pour chaque enfant cette année. Malgré la COVID, nous sommes encore à essayer des choses pour mieux aider les élèves. Ce fut des semaines très occupées. Il reste une journée de rencontre de parents.</p> <p>Une ancienne orthopédagogue (retraîtée) a été embauchée en soutien. Mme Mongrain s'occupe donc de certains élèves.</p>	
18.	<p>Mot du représentant du comité de parents</p> <p>Mme Denault mentionne que la rencontre de novembre ne contenait pas beaucoup d'information. Elle ajoute que nous avons une bonne direction générale qui appuie bien les directions d'école.</p>	
19.	<p>Points divers</p> <p>– Soutient aux enseignants</p> <p>Mmes Grandmaison et Fabien font la lecture d'une lettre. Elles représentent les enseignants et enseignantes de l'école. Mme Bergeron, présidente, informe que nous ne pouvons prendre position, en tant que CÉ, sur une démarche de négociation. Elle encourage les enseignants à poursuivre leurs démarches.</p>	
20.	<p>Levée de l'assemblée</p> <p>CÉ 20-21-13</p> <p>Sur proposition de Mme Fabien, enseignante et avec l'appui de Mme Boivin, parent, il est résolu à l'unanimité d'approuver la levée de l'assemblée. Fin de l'assemblée à 19 h 38.</p>	

Audrey Charest
Directrice

Kim Bergeron
Présidente